

60^e
édition

SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRI
CULTURE



24 FEVRIER > 3 MARS 2024

Pavillon 7.1 N036

La Somme vous donne rendez-vous au Salon International de l'Agriculture !

du samedi 24 février au dimanche 3 mars 2024

Pour la première fois, le Département de la Somme sera présent aux côtés de la Région Hauts-de-France au Salon international de l'agriculture. C'est une opportunité exceptionnelle de valoriser les agriculteurs et les éleveurs sommiens, ainsi que leurs productions, devant des dizaines de milliers de visiteurs venus de toute la France. C'est aussi souligner l'engagement du Département en faveur du monde agricole et de la filière agroalimentaire, notamment pour le développement des circuits courts. Sur une superficie totale de 620 800 hectares, l'agriculture occupe les trois quarts de la surface du département. La Somme possède des terres parmi les plus fertiles d'Europe, notamment dans le Santerre et le Vermandois.

Un rendez-vous incontournable et fédérateur

La participation du Conseil départemental, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Somme, offre l'opportunité de réaffirmer le soutien du Département à toute la filière agricole que ce soit les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les professionnels de l'agroalimentaire.

Des animations sur l'espace Somme

Le Département proposera sur son espace dédié de 16 m² de nombreuses animations en lien avec l'alimentation de proximité, saine et de qualité. Ainsi, chaque jour, le Département et la Chambre d'agriculture valoriseront une filière : produits laitiers, pomme de terre, viandes, sucre, fleurs, oléagineux...

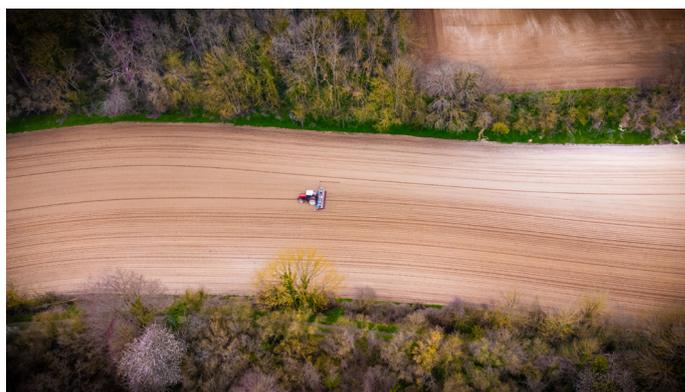
Le public pourra rencontrer les producteurs sommiens, déguster leurs produits et profiter des animations prévues pour les grands comme pour les petits.

Le Département, aux côtés des agriculteurs

Le Conseil départemental mène une politique volontariste en faveur de l'agriculture et de la filière agroalimentaire de la Somme, en **accompagnant l'adaptation, la modernisation et le développement** tant des exploitations que des unités de production.

Dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel et pour répondre au plus près à la demande des consommateurs, le Département a décidé d'accélérer sur les circuits courts. Son action s'organise autour de trois axes prioritaires :

- le développement de la valeur ajoutée grâce aux circuits courts et à la transformation des productions, notamment dans les cantines des collèges
- le soutien aux agriculteurs fragilisés et au renouvellement générationnel
- l'accompagnement des actions à portée environnementale, notamment la production d'énergies renouvelables et aux activités innovantes



Le Département a récemment réaffirmé son soutien aux agriculteurs locaux en conventionnant avec la Région Hauts-de-France jusqu'en 2027 pour **accorder des aides financières aux exploitations agricoles, en complément des dispositifs régionaux.**

Par ailleurs, **le Département a renforcé son partenariat avec différentes organisations professionnelles agricoles et associations.**

Un accord-cadre avec la Chambre d'agriculture de la Somme fixe notamment les objectifs communs et décline des actions concrètes pour accompagner les agriculteurs : aménagement foncier, bâtiments d'élevage, installation de jeunes agriculteurs, gestion de l'eau et des énergies renouvelables, développement des circuits courts. **La participation au SIA, plus grande foire agricole de France, en est une illustration concrète.**

Pour l'année 2024, le Département s'est engagé aux côtés des agriculteurs pour 2 168 000 € dont 1 430 000 € visant à engager de nouveaux dossiers d'aides aux investissements dans les exploitations agricoles et les industries agroalimentaires.

Une ambition déterminée

Le Département et la Chambre d'agriculture de la Somme ont lancé voici 10 ans la **démarche Somme Produits Locaux** pour favoriser une agriculture diversifiée et durable par la vente directe, et proposer une alimentation de qualité.

Elle a été adoptée par des cuisiniers de collèges et s'est traduite notamment dès 2012 par la création de la plateforme Approlocal pour favoriser la commercialisation en circuits courts.

En 2021, **les 50 collèges publics de la Somme sont entrés dans une démarche « locavores »**, désignant un dispositif d'optimisation des circuits courts et du « bien manger » destiné aux 15 000 collégiens demi-pensionnaires.

Deux chefs cuisiniers du Conseil départemental organisent cet écosystème vertueux en prodiguant conseil et accompagnement auprès des chefs, tout en proposant aux producteurs locaux de se lancer dans la démarche d'approvisionnement des collèges.

Dix ans plus tard, les résultats sont là : **avec le soutien du Conseil départemental, la part des approvisionnements locaux a triplé dans les collèges par rapport à 2019. En 2023, le montant des achats en circuits courts dans les collèges dépasse les 1,3 million d'euros.**

En 2024, le Département intensifie son action et fixe un nouveau cap :

- Les collèges de la Somme ont pour objectif immédiat de monter à 50 % d'achats en circuits courts et de proposer aux élèves demi-pensionnaires un menu « 100 % local » au minimum une fois par semaine
- Les collectivités et les partenaires du Département qui produisent des repas collectifs et que nous aidons (communes, intercommunalités, EHPAD, résidences autonomie, foyers de vie, d'hébergement, structures du handicap...) vont être invités à passer dans une démarche massive et rapide de développement des circuits courts, avec davantage de denrées commandées et produites dans la Somme. Le Département les accompagnera à suivre ce mouvement.

PRENEZ DATE !

Inauguration de l'espace Somme le mercredi 28 février à 10h00



INFORMATIONS PRATIQUES

- 📍 Paris Expo Porte de Versailles
- 🕒 Ouvert tous les jours de 9h00 à 19h00
- 📍 Espace Somme : Hall 7 - Pavillon 1 - Stand 36
- 🌐 www.salon-agriculture.com

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Tous les jours, de 10h00 à 16h00, quizz et animations

+ Samedi 24/02 : produits laitiers

- FermOgoût à Saint-Fuscien - Grégoire LELEU
- EARL Davergne à Tours-en-Vimeu - M. DAVERGNE

+ Dimanche 25/02 : boissons

- La Ferme des vœux à Ailly-sur-Noye - Martin EBERSBACH
- Distillerie D'Hautefeuille à Beaucourt-en-Santerre - Étienne D'HAUTEFEUILLE

+ Lundi 26/02 : herbes aromatiques, oléagineux

- La petite ferme des bonnes herbes à Le Bosquel - Alexandre PLATERIER
- Florixir à Ham - Thomas DUCAMP
- Les Jardins d'Arlette à Quiry-le-Sec - Arlette STEINMANN

+ Mardi 27/02 : pommes de terre

- Mousline à Rosières-en-Santerre - Philippe FARDEL

+ Mercredi 28/02 : dégustation de produits de la Somme

- Moulin Riquier à Saint-Riquier - Antoine RIQUIER

+ Jeudi 29/02 : sucres, farines, légumineuses

- Graine et pépins à Heudicourt - Solène HENNE
- Les ruchers d'Embreuille - Mickael DECHEPY
- L'atelier des fruits à Authieux - Véronique TRAMCOURT

+ Vendredi 01/03 : légumes

- La ferme bio des Évoissons à Bergicourt - Agathe VILLEFRANCHE

+ Samedi 02/03 : viandes

- Le lapin du Haut Clocher à Ailly-le-Haut-Clocher - Claudine MIRANDELLE
- AP Créations à Amiens - Aymeric PATAUD
- EARL de la Maladrerie à Yvrench - Thierry CARON

+ Dimanche 03/03 : fleurs comestibles

- Biscuiterie du coquelicot à Albert - Philippe FERET





Stéphane HAUSSOULIER

Président du Conseil départemental de la Somme



© J. Halatte

« Cette 1^{ère} participation du Département à ce rendez-vous incontournable est une façon concrète de reconnaître l'importance de la filière agricole et agroalimentaire dans la Somme. Avec Emmanuel Noiret, Vice-président en charge du développement agricole et de la ruralité, nous tenons à ce que le Conseil départemental soit un partenaire engagé et constant de l'agriculture et de ses acteurs qui ont, encore davantage en ce moment, besoin d'être soutenus. Nos agriculteurs sont des amoureux de notre terroir : ils sont essentiels pour nous accompagner dans une alimentation de proximité, saine et de qualité, que nous valorisons plus que jamais, notamment dans les cantines de nos collèges. Soyons fiers de notre agriculture ! »

Françoise CRÉTÉ

Présidente de la Chambre d'agriculture de la Somme

« La Chambre d'agriculture de la Somme est heureuse de participer au Salon international de l'agriculture 2024 aux côtés du Conseil départemental de la Somme, fidèle soutien de notre politique agricole samarienne. Rapprocher producteurs et consommateurs et remettre l'approvisionnement local au cœur de nos habitudes de consommation est notre leitmotiv. Nous le partageons avec le Département à travers la démarche « Somme Produits Locaux » depuis 10 ans pour que les collégiens retrouvent le bon goût des produits de nos fermes, ou encore avec le site de commande Approlocal.fr qui facilite l'achat de produits locaux et la mise en relation des acheteurs et des fournisseurs ».



© C. Bazin

